

NOS BAREMES D'HONORAIRES TRANSACTION

Conformément aux usages locaux la rémunération sera à la charge du VENDEUR
Sauf convention expresse différente entre les parties indiquées au mandat prévoyant la rémunération à la charge de l'ACQUEREUR

LOCAUX A USAGE D'HABITATION & USAGE COMMERCIAL

VENTE

MONTANT EN €	COMMISSIONS
JUSQU'À 50 000 €	5 000 € TTC
De 50 000 € à 150 000 €	10 % TTC Avec un minimum de 10 000 € TTC
De 150 000 € à 200 000 €	8% TTC
À partir de 200 000 €	5 % TTC

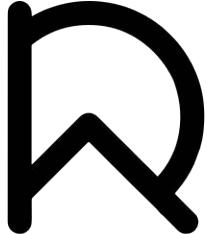
LOCATION

HONORAIRES Frais d'agences (TVA : 20% incluse), part locataire	HONORAIRES Frais d'agences (TVA : 20% incluse), part propriétaire
12€/ m ² Visite / Constitution de dossier + Rédaction de bail	18€/m ² Visite/Constitution de dossier + entremise & négociation + Rédaction de bail
3€/ m ² Etat des lieux	3€/ m ² Etat des lieux

*en cas de bail code civil ou bail résidence secondaire : honoraires locataires : 10% HT du loyer annuel charges comprises

LOCAUX COMMERCIAUX AU BUREAUX, BOUTIQUES, CESSION DU BAIL

Cession : 10 % Du prix de la cession + TVA	Location : 30% HT Du loyer annuel HT HC + TVA	Honoraires à la charge de l'acquéreur	TVA 20 %	Rédaction d'acte 3 % HT du loyer annuel de base (Minimum 1 200 € + TVA)
--	---	--	----------	---



GESTION LOCATIVE / ADMINISTRATIVE

Gestion locative d'un bien : à partir de 5% HT des encaissements

- Quittancement et perception des loyers, suivi de la relation avec les locataires, actualisation des diagnostics techniques, compte rendu et décompte ...

En option :

- Règlement des charges auprès du syndic de l'immeuble
- Adhésion à l'assurance loyers impayés
- Honoraires d'ouverture et suivi de dossier contentieux : 300€ TTC
- Honoraires d'ouverture et de suivi de sinistres d'assurance : 300€ TTC
- Honoraires de représentation en Assemblée Générale : 250 € TTC

Toute autre prestation non récurrentes peut être réalisée et facturée en fonction du temps passé et en fonction des taux horaires suivants :

- Taux collaborateur / assistant à la comptabilité : 100 € HT
- Taux collaborateur / gestionnaire confirmé : 120€ HT
- Taux associé : 250€ HT